

## DOCUMENTS ANNEXES LA PLACE DU VELO EN VILLE

Séminaire organisé par la Mairie du XVIII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, le 23 septembre 2004.

### PLAN :

Introduction

Partie 1 : Définition de « La place du vélo en ville » du point de vue de *l'histoire*.

Partie 2 : Définition de « La place du vélo en ville » du point de vue de *l'espace*.

Partie 3 : Les différentes *pratiques du vélo* rencontrées en ville.

Conclusion

### **SITES INTERNET RELATIFS AU VELO URBAIN :**

Site sur « La complémentarité entre vélo et transport public » (thèse sur le vélo soutenue le 13/12/2003).

- <http://www.velo.free.fr>

Club des Villes Cyclables : lobby vélo regroupant près de 800 villes françaises :

- <http://www.villes-cyclables.org/>

Fédération des Usagers de la Bicyclette : regroupe plus de 100 associations de défense et de promotion du vélo urbain en France :

- <http://www.fubicy.org>

Tous à vélo, portails du Comité de Promotion du vélo et du Conseil National des Professions du Cycle :

- <http://www.tousavelo.com/>

Institut Français de l'Environnement, rapport : « Le vélo dans les villes françaises » :

- <http://www.ifen.fr/pages/de86.pdf>

Rapport de Brigitte LE BRETHON sur une éventuelle politique vélo à l'échelle nationale :

- <http://fubicy.org/documents/2004/rapport-le-brethon/index.html>

Cyclurba, un site dédié au vélo et en particulier au vélo urbain :

- <http://cyclurba.free.fr/index.htm>

Site un alternatif / militant au sujet du vélo de ville :

- <http://www.chez.com/velourbain/index.html>

Dossier bibliographique sur le vélo urbain :

- <http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/accueil/bibliographies/velo/velo.htm>

Dossier sur « La ville loisir » (vélo, roller et marche) :

- <http://www.notreville.net/ville-loisir.asp>

Vélo urbain et mixité des modes de transport :

- <http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/accueil/bibliographies/velo/mixite.htm>

Observatoire des déplacements de Paris, bilan 2003 :

- [http://www.paris.fr/fr/Deplacements/bilan\\_deplacements/BILAN\\_2003.pdf](http://www.paris.fr/fr/Deplacements/bilan_deplacements/BILAN_2003.pdf)

## **BIBLIOGRAPHIE PARTIELLE RELATIVE A LA PLACE DU VELO EN VILLE :**

BAUDRY, J-L. *Les deux roues en milieu urbain : réhabilitation d'un moyen de transport*. Thèse de doctorat sous la direction d'Y. PRATS, Institut d'Aménagement Régional, Aix-en-Provence : IAR, 1978.

CETUR, CLUB DES VILLES CYCLABLES. *Le vélo, un enjeu pour la ville*. Actes du 4<sup>ème</sup> Congrès du Club des Villes Cyclables, 9-10 oct. 1992 à Strasbourg. Paris : CVC, 1992.

CLUB DES VILLES CYCLABLES. « Le vélo dans les aménagements de quartier ». Journée technique. Paris : CVC, 4 avril 1996.

CLUB DES VILLES CYCLABLES. *Le vélo, moyen de déplacement efficace*. Actes du 6<sup>ème</sup> Congrès du Club des Villes Cyclables, Rennes, 14-15 octobre 1994. Paris : CVC, 1994.

CLUB DES VILLES CYCLABLES. *Une nouvelle culture vélo*. Actes du 4<sup>ème</sup> Congrès du Club des Villes Cyclables, Nantes, 11-12 octobre 1996. Paris : CVC, 1996.

FUBICY. « La sécurité des cyclistes ». Actes du Congrès. Dijon : FUBICY, 11-13 avril 2003.

INSTITUT D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE LA REGION ILE-DE-FRANCE. *Les deux roues dans la ville*. Paris : IAURIF, 1996.

PAPON, F. « Les modes oubliés ». *Revue Transports et Sécurité*, N°264, 1997.

ROBINET, F. *Le Paris de la bicyclette*. Mémoire de DESS, sous la direction de S. BARLES, Institut Français d'Urbanisme, Paris : IFU, 1998.

SEBBAN, A-C. *La complémentarité entre vélo et transport public*. Thèse de doctorat sous la direction d'Alain MOTTE, Institut d'Aménagement Régional, Aix-en-Provence : IAR, déc. 2003.

SEBBAN, A-C. « L'offre de stationnement vélo ». *Velo City*, Actes, 12<sup>ème</sup> Congrès International Velo City, Actes du congrès. 3<sup>ème</sup> Prix Falco, Winning papers, Amsterdam, juin 2000, pp. 19-27.

SEBBAN, A-C. GART, CLUB DES VILLES CYCLABLES. « Complémentarité entre vélo et transport public ». *Journée Technique*. Paris : CVC, juin 2001, 11 pages.

SEBBAN, A-C., « Le vélo urbain », *Travaux de l'Atelier-Séminaire, Travaux de Recherche - TRAS*, N°4, Aix-en-Provence : Institut d'Aménagement Régional, sept. 2003.

TOSTAIN, P. *Déplacements, bicyclette et urbanité : le vélo pour le plaisir du vélo, le vélo pour le plaisir de la ville*. Mémoire de DEA. Direction : ANDRE, G. IFU de Paris VIII, Université Paris I. Paris : ENPC, 1992.

VALLES, J. « La bicyclette, mal aimée des villes ». *Libération*, Paris, 1<sup>er</sup> novembre 1994.

## TABLEAUX DIVERS :

<i>Types d'aménagements</i>	<i>Nb de km</i>
Pistes cyclables	95
Bandes cyclables	43
Contresens cyclables	4
Couloirs mixtes bus/vélo	118
Total	260

*Types d'aménagements cyclables dans Paris intra muros en 2003 (source : Observatoire des transports, Bilan des déplacements en 2003 à Paris, 2003).*

Stationnements 2 roues : 2.315 parkings deux roues (vélo et deux roues motorisés) pour une offre totale de 22.212 places.

Remarque : superficie de Paris = 105 km<sup>2</sup>

<i>Données</i>	<i>Pourcentages</i>
Répartition homme / femmes	33% femmes, 67% hommes
Cyclistes âgés de 25-34 ans	30%
Cyclistes âgés de 18-24 ans	24%
Cyclistes habitant Paris intra muros	93%
Cyclistes actifs utilisant le vélo au quotidien pour se rendre à leur travail	72%
Cyclistes étudiants utilisant le vélo au quotidien pour se rendre sur leur lieu d'études	75%
Cyclistes ne possédant pas de voitures	45%

*Données diverses sur les cyclistes parisiens en 2003 (source : Observatoire des transports, Bilan des déplacements en 2003 à Paris, 2003).*

Culture vélo :

Pour un pays ou une ville donnés, la culture vélo représente à la fois un bon état des *connaissances* relatives au vélo (loisirs, tourisme, sportif et utilitaire), ainsi qu'un *degrés de pratique* du vélo urbain assez important (2<5% de parts de marché vélo).

Marqueur spatial :

*Aménagement* témoignant de la présence d'un mode de transport (ici le vélo). Cette notion est étroitement liée à la notion d'espace (en général urbain ou périurbain), puisque c'est le décryptage d'un *espace* donné (ici Paris) qui va permettre d'identifier le ou les marqueurs spatiaux en présence.

Ex : une bande cyclable est un marqueur spatial de déplacements à vélo.

Marqueur temporel :

Evénement spécifique lié à un ou plusieurs modes de transport qui s'inscrit dans le temps (date). Il s'agit en général d'un outil de planification ou d'un événement ponctuel. La notion de temps est ici essentielle à double titre : elle ponctue l'événement d'une *durée* et de plusieurs *dates* ou *périodes* clé dans l'histoire d'un mode de transport concerné (ici le vélo). De ce fait, tout marqueur temporel est caractérisé par un début et une fin.

Ex : les PDU ont une durée variable et s'étendent sur environ quinze année (*1997 à 2010-2015*).

## CALCUL DU KILOMETRAGE ANNUEL MOYEN D'UN CYCLICISTE URBAIN

(Source : SEBBAN, A-C. *La complémentarité entre vélo et transport public*. Thèse de doctorat sous la direction d'A. MOTTE, Institut d'Aménagement Régional, Aix-en-P<sup>Ce</sup> : IAR, déc. 2003).

Le calcul du kilométrage annuel d'un cycliste urbain (KmX) se fait en deux étapes :

- Premièrement, on calcule le nombre moyen de jours de pratique du vélo (Npv),
- Deuxièmement, on calcule le kilométrage annuel d'un cycliste urbain (KmX).

### 1° - Calcul du nombre moyen de jours de pratique du vélo (Npv) pour un cycliste urbain X :

Sur une année de 365 jours, on ôte le nombre de jours où le cycliste urbain ne circule pas :

- Soit moins 30 jours de congés,
- Soit moins 35 dimanches.

Soit : 
$$\boxed{Npv : 365 - 65 = 300}$$

### 2° - Exemples de calculs de kilométrages annuels d'un cycliste urbain (KmX) :

Kilométrage annuel *minimum* d'un cycliste urbain (KmX min) :

- 300 jours de pratique, pour une moyenne de 10 km / jour, soit :

$$\boxed{KmX \text{ min} : 300 \times 10 = 3.000 \text{ km / an}}$$

Kilométrage annuel *moyen* d'un cycliste urbain (KmX moy) :

- 300 jours de pratique, pour une moyenne de 15 km / jour, soit :

$$\boxed{KmX \text{ moy} : 300 \times 15 = 4.500 \text{ km / an}}$$

Kilométrage annuel *maximum* d'un cycliste urbain (KmX max) :

- 300 jours de pratique, pour une moyenne de 20 km / jour, soit :

$$\boxed{KmX \text{ max} : 300 \times 20 = 6.000 \text{ km / an}}$$

Le kilométrage annuel d'un cycliste urbain oscille donc entre 3.000 et 6.000 km / an.